

CALENDRIER DES OPÉRATIONS À EFFECTUER PAR LE DIRECTEUR(TRICE) D'ÉCOLE PUBLIQUE

Date	Opérations	Observations
ÉTAPE 1 : Mise à jour de la base élève dans ONDE		
Jusqu'au mercredi 25 février 2026	Vérification des données de la base élèves ONDE par les écoles	
Jeudi 26 février 2026	Bascule de la base ONDE dans Affelnet 6 ^e par la DSDEN	À compter de cette date, les modifications effectuées dans ONDE ne seront pas prises en compte dans Affelnet 6 ^e
ÉTAPE 2 : Édition volet 1 et saisie des modifications		
À partir du lundi 2 mars 2026	Ouverture de l'application AFFELNET Importation par les directeurs(trices) d'école depuis AFFELNET des élèves d'un autre niveau que le CM2 susceptibles d'entrer en 6 ^e (ex : élève CM1 susceptible d'entrer au collège avec un an d'avance) Édition et diffusion du volet 1 <u>prérempli</u> aux familles accompagné de la note aux familles – annexe 1	
Jusqu'au lundi 16 mars 2026	Saisie des modifications éventuelles suite au retour du volet 1 par les familles	Mise à jour des dossiers élèves Pour tout changement d'adresse entraînant un changement de collège de secteur, la famille doit fournir un justificatif de domicile
ÉTAPE 3 : Édition volet 2 et saisie des vœux		
Mardi 17 mars 2026	Édition et diffusion du volet 2 aux familles accompagné de la note aux familles – annexe 2	Pour tout changement d'adresse entraînant un changement de collège de secteur, la famille doit fournir un justificatif de domicile
Jusqu'au mercredi 1 ^{er} avril 2026	Saisie des vœux des familles suite au retour du volet 2 Édition des accusés-réception	Toute demande incomplète doit être déclassée au motif 7 – Autre motif Pour toute demande de dérogation hors département, le directeur(trice) ne remet pas d'accusé-réception

ÉTAPE 4 : Saisie des décisions de passage et validation de la saisie		
Jusqu'au jeudi 2 avril 2026	Saisie des décisions de passage et validation de la saisie	Un élève en anomalie ne sera pas affecté. Le directeur(trice) est responsable de la correction de ces anomalies.
Vendredi 3 avril 2026	Fermeture de l'application Affelnet 6 ^e Réception <u>dématérialisée</u> des dossiers de dérogation par la DSDEN	Plus aucune saisie ou modification ne sera alors possible Envoi des dossiers à l'adresse mail divel58.bureau3@ac-dijon.fr (date impérative)
<i>Du vendredi 3 avril au lundi 20 avril 2026 : vacances de printemps</i>		
Lundi 1^{er} juin 2026 : validation des affectations par la DSDEN		
ÉTAPE 6 : Transmission des dossiers scolaires dans les collèges		
À compter du lundi 1 ^{er} juin 2026	Transmission des dossiers scolaires aux collèges	
<i>Vendredi 3 juillet 2026 : vacances d'été</i>		